



ZONE DE DISTRIBUTION : LA CAUNETTE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée a présenté ponctuellement deux contaminations bactériologiques en décembre 2024 et juillet 2025 malgré le traitement en place. Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés. Elle peut être consommée par tous. Compte tenu de la sécheresse persistante depuis 2023, le syndicat a mis en service une ressource de secours pour maintenir la distribution d'eau. A noter que le syndicat du Minervois a pris la compétence production et distribution à partir du 01 janvier 2026.	B
	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PAIROLS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 320 personnes sur 1 commune (CAUNETTE (LA)). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE LA CAUNETTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE LA CAUNETTE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

B

Anomalies ponctuelles

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 25

Conformité : 92 %

Valeur maxi : 4 n/100 ml

Années prises en compte : 2024, 2025

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 1,39 mg/L

Valeur maxi : 2,6 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Quelques conseils	
ADOUCEUSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.	
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/09/2026

UDI 034000074

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.